

Synthèse des aménagements nécessaires à la mise en œuvre du schéma de desserte « 2025 atteignable »

Scénario "2025 atteignable"				
Aménagement	objectif	Consistance	Délai de mise en œuvre	Montant (M€)
Création Halte de Domène (hors PEM)		Création quai et accès	5 ans	8,0
Amélioration du débit à Echirolles	Améliorer les temps de séparation entre sillons à la bifurcation de Veynes	Modification de signalisation et de vitesse limite : analyse nécessaire de la baisse de vitesse	3-5 ans	0,1
Bifurcation de Veynes à niveau	Permettre le départ des trains de Grenoble sur la V1 Supprimer les circulations à contresens entre Gare de Grenoble et bifurcation de Veynes	Création d'une communication en amont de la bif. de Veynes : nécessité de modification du poste	4-5 ans	7,0
Déplacement de la halte de Pont de Claix	Lien avec le PEM avec sortie de la zone "dangereuse" du PPRT	Création quai et accès	6 ans	5,0
Création du terminus de Brignoud	Permettre le développement de l'offre périurbaine sur la branche de Montmélian	Création d'une voie centrale à quai	horizon 2025	38,0
TOTAL				58,1

Pour mémoire, le terminus de Brignoud est financé dans le cadre de l'opération Sillon Alpin Sud)

Synthèse des aménagements nécessaires à la mise en œuvre du schéma de desserte « 2030 atteignable »

Scénario "2030 atteignable"				
Aménagement	objectif	Consistance	Délai de mise en œuvre	Montant (M€)
Amélioration de la convergence de Moirans	Améliorer l'espacement des trains qui convergent des axes Valence et St André le Gaz Permet la mise en œuvre de 4 trains périurbains sur la branche de St André le Gaz, avec un rythme au ¼ d'heure dégradé Améliorer l'espacement des trains qui convergent des axes Valence et St André le Gaz Permet la mise en œuvre de 4 trains périurbains sur la branche de St André le Gaz, avec un rythme au ¼ d'heure dégradé	Création d'une 3ème voie de 2 km environ	8-10 ans	27,0
Aménagements de capacité en gare de Grenoble	Augmentation de la capacité en gare de Grenoble pour accueillir le développement de trafic	2 trains même voie sur la voie C Adaptation du plan de voie côté ouest pour jonction avec la section à 4 voies Une voie en impasse supplémentaire Mise aux normes signalisation	8-15 ans	60-85
Mise à 2 voies Flottibulle Jarrie-Vizille	Permettre les croisements dynamiques entre les PU Grenoble - Clelles	Création d'une seconde voie entre Flottibulle (inclus) et le tunnel du Saut du Moine sur 5,4 km environ	10 ans	45,0
Création point de croisement à St Marin de la Cluze	Permettre le croisement statique des PU Grenoble - Clelles	Recréation d'une seconde voie en gare. Problématique PN à proximité. Mise en cohérence nécessaire avec EP ligne des Alpes	8-10 ans	10,0
Modernisation de l'exploitation ligne des alpes	Nécessaire évolution de la signalisation pour accueillir le développement des circulations	Déploiement de la signalisation PAPR Mise en œuvre d'une commande centralisée des points de croisement Le montant relatif à la signalisation sera à adapter en fonction de ce qui sera fait lors de la « remise à niveau » de la ligne des Alpes	10 ans	58,0
TOTAL				180-205
Nota : les aménagements nécessaires pour le scénario "2025 atteignable" d'un montant de 58,1 M€ sont considérés en référence				

Synthèse des aménagements nécessaires à la mise en œuvre du schéma de desserte « 2035 atteignable »

Scénario "2035 atteignable"				
Aménagement	objectif	Consistance	Délai de mise en œuvre	Montant (M€)
Mise à 4 voies Grenoble-Voreppe	Dissocier les trains directs et les trains périurbains Créer de la capacité en ligne En complément de l'amélioration de la convergence de Moirans, permet la desserte quasi au ¼ h sur la branche SAG	Création de 2 voies supplémentaires sur environ 12 km	12-15 ans	440,0
Création halte Tencin			5 ans	5,0
aménagement capacitaire de la section Romans-St Paul lès Romans	Permettre le croisement dynamique des trains entre St Hilaire et Romans (nécessaire pour le PU supplémentaire et pour l'accélération de l'IV/MR)	Doublement de la voie entre Romans et St Paul les Romans sur 7,2 km environ	10 ans	42,0
Aménagement d'une voie à quai supplémentaire à St Marcellin	Permettre l'accueil en gare de St Marcellin d'une desserte PU de/vers Valence	Modification d'une voie de service en voie principale	3-5 ans	4,0
TOTAL				491,0
Nota : les aménagements nécessaires pour les scénarios "2025 atteignable" (58,1 M€) et "2030 atteignable" (180-205 M€) sont considérés en référence				